



CHIMIE ENERGIE
CENTRE VAL DE LOIRE

Section Novo Nordisk

Réorganisation : Pourquoi pas ! Mais pas n'importe comment !!!

Chartres, le 14/05/2013

5x8, 2x12, 40 heures hebdomadaires, annualisation, 130 embauches,

Actuellement, la Direction fait circuler des informations diverses et variées (et quelques fois contradictoires) sur une éventuelle intention de dénoncer les accords en vigueur et de réorganiser les horaires et cycles de travail afin d'adapter l'entreprise à l'augmentation de sa capacité de production.

En parallèle, elle laisse entendre que la contrepartie serait une centaine d'embauches.

La Cfdt n'est pas hostile, par principe, à ce qu'une entreprise s'adapte aux évolutions de son environnement, qui plus est, lorsque cela est lié à une évolution positive de son carnet de commande.

Pour autant, la Cfdt ne saurait cautionner ou accompagner une modification des textes qui encadrent la vie des salariés de Novo Nordisk si celle-ci venait à dégrader leur santé physique et morale.

La Cfdt conditionne toute évolution du contenu des accords à la signature préalable d'un accord de méthode digne de ce nom où la Direction affirmerait ses intentions, et prendrait des engagements vis-à-vis des salariés et des partenaires sociaux.

En tout état de cause, la Cfdt n'engagera pas sa signature sans avoir, au préalable, consulté ses adhérents et recueilli l'avis des salariés concernés.



Vous vous posez des questions ?

Posez les nous !

novonordisk.chartres@scecfdtcvdl.fr